(Circulaire à MM. les Curés du district de Québec.)

MESSIEURS,

SON Excellence le Gouverneur en Chef m'a chargé de vous transmettre ses remercimens tant des informations qu'il a reçues par vos réponses à ma circulaire du 22 octobre dernier sur l'état de vos paroisses, que des peines que vous vous êtes données pour la distribution des vivres envoyés par le Gouvernement dans celles qui étoient le plus en détresse. Inutilement ai-je pris la liberté de représenter au Gouverneur que vous ne prétendiez à nulle reconnoissance et qu'en distribuant ses libéralités à vos paroissiens, vous aviez rempli un devoir cher à vos cœurs. Il a insisté sur ce que je vous en remerciasse de sa part.

Croyez-moi bien parfaitement,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

QUEBEC, 8 février 1817.

+ J. O. Év. de Québec